



REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE BIWER

Séance publique du 8 mai 2026

Date d'annonce publique et de convocation : 28 avril 2026

Présents: M. Marc LENTZ, bourgmestre, Mmes Sylvie STEINMETZ et Martine BIRKEL, échevines
M. Ady GOEBEL, Mme Léa MAI, M. Nico LEMMER, M. Laurent KASEL, Mme Josée ETRINGER-SEIL,
conseillers
M. Pierre BAYONNOVE, secrétaire communal

Absente et excusée : Mme Joëlle WEIS

No.: 03/2026-10

Demande de modifications budgétaires - crédits supplémentaires

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, notamment les articles 127 et 128, concernant l'introduction de demandes de crédits spéciaux et supplémentaires ;

Considérant que pour divers motifs, certaines prévisions de dépenses extraordinaires inscrites au budget 2026 doivent être révisées ;

Considérant que les dépenses supplémentaires sont financées par le solde positif du budget approuvé de l'exercice 2026 ;

Entendu les explications du bourgmestre ;

Après délibération

DECIDE A SIX VOIX OUI ET DEUX VOIX NON

d'approuver le tableau des modifications budgétaires ci-après tel qu'il lui est soumis par le collège des bourgmestre et échevins tout en considérant que les dépenses supplémentaires sont financées par le solde positif du budget approuvé de l'exercice 2026 :

Article budgétaire	Descriptif / Explication	Crédit supplémentaire à voter
4/650/221100/99002	Acquisition de terrains nus – Acquisition d'une parcelle de terrain inscrite au cadastre comme suit: Commune de Biwer, section C de Biwer, numéro 1983/6326, lieu-dit « An de Wakelster », suivant compromis de vente du 22 avril 2026.	37.830,00 €

DECIDE UNANIMEMENT

d'approuver le tableau des modifications budgétaires ci-après tel qu'il lui est soumis par le collège des bourgmestre et échevins tout en considérant que les dépenses supplémentaires sont financées par le solde positif du budget approuvé de l'exercice 2026 :

Article budgétaire	Descriptif / Explication	Crédit supplémentaire à voter
4/690/221313/25001	<i>Aménagement d'un parking écologique pour le personnel des infrastructures communales - Aménagement de deux bornes électriques de recharge doubles avec travaux de réseau.</i>	23.000,00 €

Ainsi délibéré en séance, date qu'en tête.

Pour expédition conforme,
Biwer, le 12 mai 2026

Marc LENTZ
Bourgmestre

Pierre BAYONNOVE
Secrétaire communal